



Le Département de la santé et de l'action sociale

du

Canton de Vaud

Vu le Diplôme d'Etat d'Infirmier (France, 2011) homologué
par la Croix-Rouge Suisse à Berne le 4 mars 2020

AUTORISE

Madame Débora Prisca ARRA
Infirmière

Nationalité
France

à pratiquer sa profession dans le canton, conformément aux articles 11 et suivants
de la loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (LPSan)
et aux articles 75, 76 et 124 de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (LSP)

Lausanne, le 10 février 2022

LA CHEFFE DU DÉPARTEMENT



Rebecca RUIZ